

En bref

Copinage, copinage...

A maintes reprises, Mme le Maire n'hésite pas à déclamer, à travers sa presse locale préférée, que depuis son élection à la tête de la mairie, était mis fin à tout copinage, soit-disant l'apanage de l'ancienne municipalité. Est-ce bien la réalité ?

Quelques faits (liste non exhaustive... On y reviendra...), faciles à vérifier, démontreront ici le contraire.

Est-il besoin de rappeler le cas Grenat, adjoint au tourisme, favorisant la société de sécurité où est employée sa fille dans l'attribution de deux marchés (office de tourisme et musée de la guerre) ?

Copinage encore en imposant au Président de la CAC un chargé de mission pour le développement économique en la personne de M. Léon Leclercq, ex maire de Tournehem-sur-la-Hem, membre du comité de la 7^e circonscription de l'UMP !!! Son rôle ? Lui-même aura du mal à le définir !! Faire le lien entre les élus, les techniciens, pour faire avancer les dossiers (Rien que cela !! Ce qui fait doucement sourire certains partenaires !!).

Copinage toujours en imposant le recrutement au sein de l'OPHLM de la fille d'un adjoint de cette nouvelle majorité municipale. Et pour tout dire, celle dont le père adjoint à la sécurité, à bêtement perdu son permis de conduire (vous savez, boire ou conduire...).

Aux dernières nouvelles il l'aurait récupéré... Et déjà se serait fait remarquer sur les artères de Calais au volant de son véhicule !!!

Amélioration du cadre de vie ?!

Parce qu'une photo est davantage parlante, parce qu'elle permet de démontrer avec certitude sans doutes possibles, nous avons décidé et réussi (merci...) de vous présenter de cette manière certaines situations.

Contrairement à ce que vous pourriez à première vue penser, nous ne sommes pas dans un pays

espaces verts à l'abandon et cela depuis de trop nombreuses semaines.

L'argument, qui pourrait être utilisé, d'un léger retard d'entretien ne tiendra pas car les plantes présentées ci-dessous sont matures depuis déjà longtemps !

Les locataires attendent donc depuis des semaines !!



Où se trouvent ces charmants espaces verts ??

où les difficultés sont telles que l'on aurait tout simplement décidé de laisser tomber le cadre de vie, pour ne s'occuper que de l'essentiel : la nourriture.

Mieux, chaque mois et cela par anticipation, les locataires règlent des charges destinées à assumer l'entretien et les consommations collectives.

Mieux encore, la présidente de l'organisme HLM propriétaire des logements concernés habite à proximité du lieu et passe chaque jour devant le site, le directeur du même organisme habite lui à 300 mètres à peine.

Eh bien, il faut croire qu'ils doivent être particulièrement occupés pour avoir laissé l'ensemble des

Pourtant, c'est à tour de bras que la présidente et son directeur recrutent. Le seul problème, c'est que dans une entreprise il ne suffit pas de recruter, encore faut-il réussir à faire travailler les salariés ensemble. Et si l'on peut travailler toute la journée, c'est mieux, ce qui ne semble pas être le cas selon les nombreux témoignages en notre possession.

Quand, en plus, on considère les anciens cadres comme étant des ennemis, alors forcément on appauvrit l'entité.

Plus simplement, quand on aime les gens, alors on les respecte et on agit en conséquence pour qu'ils puissent être des citoyens à part entière, fiers de leur cadre de vie.

La maire de Calais... une politicarde de pacotille !

Oser dire, en conseil municipal qu'il faut choisir entre ses fonctions électorales locales (allusion à l'absence de Mr. Hénin, excusé car retenu au Parlement européen) et celles européennes, cause du cumul des mandats, est tout simplement scandaleux de la part d'une cumularde (maire et conseillère régionale !!), et par ailleurs régulièrement absente lors des sessions du Conseil régional.

Ce n'est pas nous qui le disons mais un conseiller régional, exclu du FN pour avoir aidé, en ne se maintenant pas au second tour, Mme Bouchart à gagner les municipales à Calais.

Comme cela ne lui suffit pas, elle harcèle ses amis de l'UMP afin d'obtenir un siège de sénatrice ! Ce qu'elle a laissé entendre lors d'une conférence de presse consécutive à son premier anniversaire à la tête de la mairie. Si ce n'est pas du cumul, c'est à n'y rien comprendre !

Mais voilà, chassez le naturel, il revient au galop. Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais... telle est la devise de Natacha Bouchart !

Au fait, n'avait-elle pas déclaré, suite à son élection à la tête de la mairie, vouloir poursuivre, certes à mi-temps, ses activités antérieures à St-Pierre ? « *J'étais directrice du personnel, du service achats et des travaux à St-Pierre. Je ne peux pas garder toutes ces attributions, mais je veux continuer à travailler, pour garder un pied dans le monde du travail* » déclarait-elle dans La Voix du Nord du 18 mars 2008. On espère qu'au moins elle ne continue pas à être payée sans travailler.

Bref, encore une parole en l'air, une déclaration pour « faire bien » et qui montre surtout que Mme Bouchart n'avait AUCUNE idée du travail qu'implique le rôle de maire.

Eh non, ça ne s'improvise pas, c'est un vrai métier...

Jore, c'est fini

Après avoir décidé « pour le bien du club » de quitter son poste d'entraîneur pour celui de directeur sportif, Sylvain Jore quitte désormais définitivement le CRUFC. Après Jean-Jacques Allais remercié par le club il y a quelques mois et l'addition salée qui en avait résulté pour le CRUFC (au point dans un premier temps de lui signer un chèque en bois. Classe !), on se demande combien cette nouvelle décision va coûter aux finances du club de fouteballe... Un club dont le déficit (secret de polichinel) approcherait les 500 000 €. Mais que fait la DNCG ?

Natacha écartée

Natacha Bouchart a brillé par son absence lors du départ de la 3^e étape des 4 Jours de Dunkerque qui menait les coureurs de Blériot (départ donné au bout de la digue de Calais) à Béthune. Il faut dire qu'elle n'était pas invitée. La pauvre ! Un oubli de la part du président de la CAC sans doute, en aucun cas le signe que le torchon brûle entre les deux alliés d'hier. Ben non, voyons...

Quoi qu'il en soit, la princesse était verte de rage. Elle a même piqué une de ces colères qui lui sont si familières en jurant qu'elle mettrait fin à la convention qui lie la CAC aux 4 Jours de Dunkerque pendant encore 3 ans. Voilà que ça lui reprend, elle se voit déjà à la place de Philippe Blet !

Faudrait que quelqu'un lui explique qu'elle n'a pas tous les pouvoirs quand même !

En bref

Déjà fatigués ?

Manifestement les élus de la nouvelle majorité sont déjà lassés de leurs nouvelles missions. Trop prenantes sans doute. Quoi qu'il en soit, lors de la dernière réunion du SMCO qui s'est tenue à Calais le 4 mai, la nouvelle municipalité brillait par son absence. AUCUN élu de Calais ! Et pourtant parmi les thèmes au programme citons la création de la nouvelle école d'ingénieurs et le centre hospitalier de Calais. Heureusement que c'est un dossier que Natacha Bouchart avait particulièrement à cœur au point de vouloir presque diriger le centre à la place du directeur. Et dire que la première décision de cette équipe au lendemain des élections a été d'augmenter les indemnités des élus parce qu'eux « allaient vraiment travailler »... On en rit encore...

« Au bout du quai » ferme !

Avec l'arrivée de Natacha Bouchart tout irait mieux ! C'était sûr ! Avant, quand un commerce fermait en centre-ville c'était la faute à Hénin. Forcément !

Natacha Bouchart, elle, allait redynamiser tout ça et surtout, allait attirer des enseignes effrayées par le communisme (il fallait vraiment être stupide pour déclarer des trucs pareils, mais passons...). Moralité, après Camaïeu, c'est « Le Bout du quai » qui ferme boutique. Encore un coup des cocos sans doute !

Hôpital en danger

Comme partout en France, les médecins de l'hôpital de Calais ont manifesté ce jeudi contre la loi Hôpital, Santé, Patients et Territoire de Roselyne Bachelot. Une loi qui, de l'avis général, signe la mort du service public de la santé. On est curieux de savoir ce qu'en pense la princesse qui est à la fois présidente du CA de l'hôpital et « proche » du gouvernement à l'origine de cette loi inhumaine. Qui va-t-elle donc soutenir ? Au fait vous pensez qu'un journaliste va lui poser la question ?